



No de résolution
ou annotation



PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 11 février 2026 à l'aréna Rivière-du-Nord.

PRÉSENCES :

Monsieur Guy Lamothe, maire de la Municipalité de Sainte-Sophie
Monsieur Éric Monette, élu de la Ville de Saint-Jérôme

Est également présent :

Monsieur Serge-Alexandre Tessier, directeur général de la Régie

ABSENT :

Monsieur Paul Germain, maire de la ville de Prévost

2026-02-11/1530

ITEM 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE 11 FÉVRIER 2026

Il est proposé par monsieur Guy Lamothe

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La présente séance est ouverte à 9H07

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2026-02-11/1531

ITEM 2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Eric Monette

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2026-02-11/1532

ITEM 3

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 14 JANVIER 2026**

Il est proposé par monsieur Guy Lamothe

ET IL EST RÉSOLU QUE :

**QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 janvier 2026
soit approuvé.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

2026-02-11/1533

ITEM 4

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DE JANVIER 2026

ATTENDU QUE le directeur général secrétaire-trésorier a déposé le registre des chèques pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2026;

Il est proposé par : Guy Lamothe

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie adopte le registre des chèques et les prélèvements automatiques pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2026;

Folio 01932326 :

- Prélèvements automatiques pour les dépenses effectuées auprès de différents fournisseurs représentant un montant de **119 309.29 \$**;
- Prélèvements automatiques pour les salaires versés représentant un montant de **70 074.67 \$**;

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lesquelles ces chèques et prélèvements ont été émis;

QUE le directeur général secrétaire-trésorier certifie par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires aux activités financières et d'investissement de la Régie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2026-02-11/1534

ITEM 5

LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES PUBLIQUES POUR LE RESTAURANT

ATTENDU QUE le contrat avec un gars une fille inc vient à échéance le 30 avril.

ATTENDU QUE la Régie a besoin d'une entreprise pour exploiter le restaurant

Il est proposé par M Eric Monette

ET IL EST RÉSOLU QUE :

De lancer l'appel d'offres publiques pour le restaurant jusqu'au 31 mars 2026, offres qui seront analyse au C.A. du 8 avril.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

2026-02-11/1535

ITEM 6

**AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO 008 SUR LA TENUE DE
SÉANCE DU CONSEIL DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE
L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD EN
VIDÉOCONFÉRENCE**

Monsieur Guy Lamothe donne avis de motion à l'effet qu'il présentera ou fera présenter, pour adoption par le conseil, à une séance ultérieure, ordinaire ou spéciale, un nouveau règlement, le No 008 concernant la tenue de séance du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-Du-Nord par vidéoconférence pour ses membres.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2026-02-11/1536

ITEM 7

PÉRIODES DE QUESTIONS

Aucune question

2026-02-11/1537

ITEM 8

LEVÉE DE LA SÉANCE

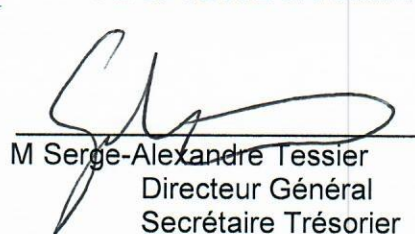
Il est proposé par monsieur Eric Monette

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La présente séance soit et est levée à 9H35

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ


Monsieur Guy Lamothe
Président


M Serge-Alexandre Tessier
Directeur Général
Secrétaire Trésorier